

Au maître de poste: Si le destinataire est déménagé, ne pas faire suivre; retourner à l'expéditeur avec la nouvelle adresse.

Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée

Construction de la phase II de l'Usine Grande-Baie: investissement de \$90 millions

C'est donc sur une note optimiste que se poursuivront les travaux de construction de l'Usine Grande-Baie en 1979, alors que la société Alcan a décidé d'entreprendre la construction de la seconde phase, injectant ainsi, dans notre région, un investissement de \$90 millions. L'annonce de cette étape importante a été faite par M. Roger Phillips, président de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée, le jeudi 21 décembre dernier.

Cette deuxième phase portera la capacité annuelle totale de l'Usine Grande-Baie, dont la première phase de 57,000 tonnes métriques est présentement en cours de construction, à 114,000 tonnes métriques. Les travaux de cette seconde phase débuteront au printemps prochain et devraient se terminer au milieu de 1981.

Les travaux relatifs à la première phase évalués à \$200 millions, qui comprennent des installations pour la fabrication d'électrodes et des équipements de soutien pour la deuxième et éventuellement une troisième phase de 57,000 tonnes métriques, ont débuté au printemps de 1978 et devraient être complétés à la fin de 1980.

M. Phillips a souligné que les progrès de la construction de la première phase, de pair avec la demande prévue d'aluminium

au cours des prochaines décennies, ont constitué des facteurs majeurs dans la décision d'entreprendre la construction de cette deuxième phase.

Comme c'était le cas lors de l'annonce de la première phase du projet, la politique à long terme de taxation indexée du gouvernement du Québec, qui a été annoncée et qui touche les compagnies privées productrices d'électricité, est un facteur qui permet à l'Alcan de poursuivre son expansion.

M. Phillips a noté que la Compagnie a pris sa décision en présumant que cette politique sera maintenue à long terme.

Phase II

La deuxième phase comprendra une série de cuves d'électrolyse à anodes précuites, un four de cuisson d'anodes et des équipements de soutien tels que système d'épuration et distribution d'énergie. Elle bénéficiera de la technologie la plus moderne de protection de l'environnement et fournira les meilleures conditions de travail possibles aux employés.



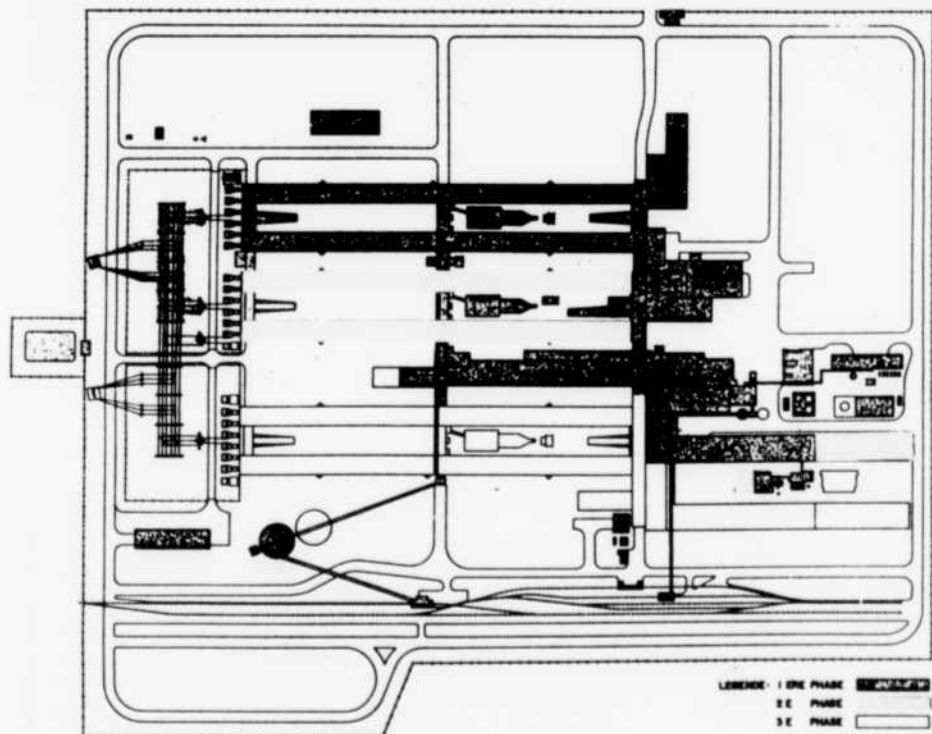
Les travaux de construction de la première phase de l'Usine Grande-Baie se poursuivent normalement. Dès le printemps prochain, l'activité sur le chantier en sera d'autant plus évidente.

Avec l'avènement de la seconde phase, d'une durée de 30 mois, environ 200 personnes viendront se joindre aux quelque 400 personnes qui, en moyenne, travaillent déjà à la construction de la première phase.

L'Usine Grande-Baie est construite et sera administrée par la Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée; le financement de cette deuxième phase, comme celui de la première, est assuré par l'Aluminium du Canada Ltée. On s'attend à ce que les fonds nécessaires proviennent du fonds de roulement quoique la compagnie pourra tirer profit des possibilités du marché pour le financement à plus long terme.

L'Usine Grande-Baie sera alimentée par le réseau hydro-électrique de l'Alcan dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et mettra à profit la forte infrastructure de l'Alcan dans cette région quant au transport et autres services de soutien.

Pour cette seconde phase, l'Alcan maintiendra la politique de contrats de construction employée avec succès lors de la première phase, en divisant le projet en contrats compatibles avec les ressources des entrepreneurs en construction du Saguenay.



Cette maquette montre bien l'évolution des travaux à l'Usine Grande-Baie. La première phase étant en cours, la seconde phase est prévue pour le printemps 1979.

Sommaire ...

Noël aux usines

page 2

L'assurance-vue

page 4

Noël, ça se fête aussi en usines...

La saison des Fêtes, période d'agapes et de retrouvailles, idéale pour fraterniser la plupart du temps autour d'une bonne table.



Usine Arvida - Centre d'Electrolyse ouest. A la salle de caves 40, l'arbre de Noël était bien décoré.

Cette année encore, les Tremblay, Bouchard, Fortin, Girard et autres l'ont fait avec plaisir dans tous les secteurs des usines. Que ce soit au Club de la Direction d'Isle-Maligne ou d'Arvida, au Manoir du Saguenay ou dans les usines mêmes, chacun a célébré avec ses collègues et amis la fête la plus importante de l'année.

Des diners de fête, il y en a eu quelques dizaines dans les usines; dans plusieurs départements, des "réveillons" en plein jour se sont organisés, histoire de mettre de côté le diner individuel quotidien et de partager avec les confrères de travail un repas commun.

La traditionnelle tourtière, les fèves au lard, les pâtés à la viande et les sucreries étaient souvent fidèles au rendez-vous fixé... le photographe aussi, pour fixer sur la pellicule le souvenir de réunions joyeuses où la joie, la bonne humeur, les bons petits plats et les souhaits habituels étaient de mise.

On a fraternisé en ajoutant la franche poignée de main et le toujours significatif voeu de bonne année que Le Lingot est heureux de multiplier pour tous au nom de tous.



Services régionaux - Pour les employés du 300 Davis, un repas était servi au Manoir du Saguenay le 21 décembre.



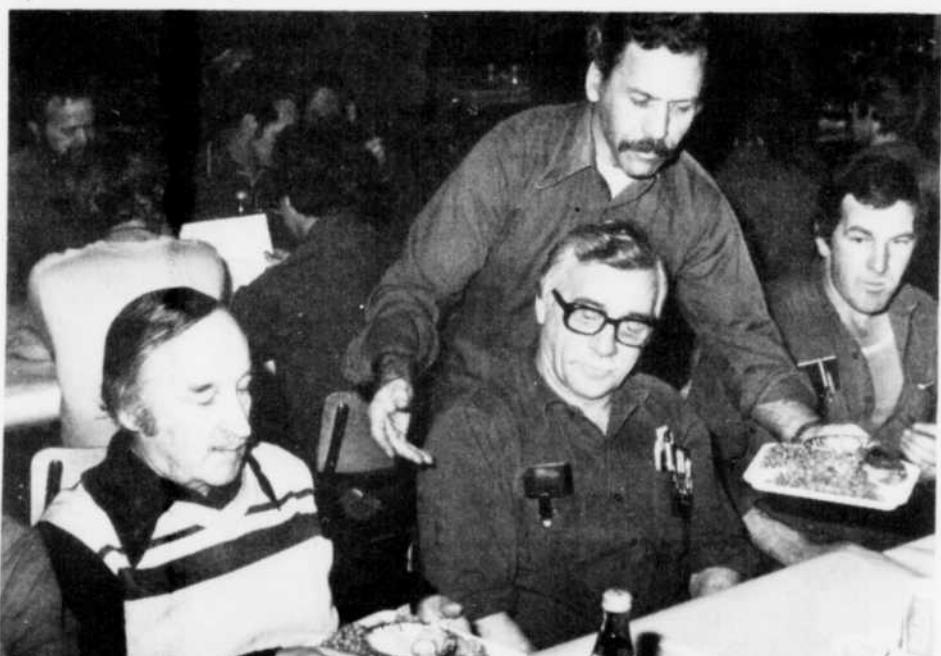
Centre de Coulée - Service de l'Entretien et Ingénierie. A l'époque des Fêtes, les gens arborent un beau sourire.



Usine Isle-Maligne-Département des épurateurs. C'est toujours un plaisir de prendre le repas de Noël en dégustant un mets bien de chez nous, la tourtière.



Usine Vaudreuil - Groupe Production - département de fluorure. Là aussi, un repas était préparé par des dames, servi par les employés. Un orchestre de quelques musiciens s'était même improvisé pour la circonstance.



Usine Vaudreuil - Entretien majeur et Construction [253] Les contremaitres servaient le diner à leurs hommes.

Journal industriel publié à Arvida en la ville de Jonquière par le service des Relations publiques de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée pour tous les employés de notre entreprise dans la région.

Rédacteur en chef: Raymond Arcand 548-1121 (3353)

Conseiller: Ludovic-D Simard (3627)

Journalistes: Michel Marano (3354) Robert Racine (3355)

secteur Alma [Isle-Maligne] 662-6461 France Paradis (313)

section anglaise: Mrs Bernice Duffy 548-4856

Pigiste: Mme Agathe Plamondon

Photographes: Yves Henrichon Wilfrid Lafrance Jean Matteau Studio Gil (Jonquière) Studio Bonneau (La Baie) Jean le Photographe (Alma)

Tirage: 14.000 copies Abonnement: \$3 par année

Imprimeur: Les Editions du Réveil Ltée, 73, rue du Pont, Jonquière.

Membre de l'Association internationale de la presse d'entreprise.

Adresse de nos bureaux: 300, rue Davis, c.p. 370 Arvida (Québec) Code Postal: G7S 4K9

Dépôt légal:

Bibliothèque Nationale, Ottawa Bibliothèque Nationale du Québec

M. Laurent Campeau, nouveau contrôleur à Exploitation, Energie électrique, Québec

M. Laurent Campeau est contrôleur, Exploitation, Energie électrique, Québec, depuis le premier décembre. Originaire de la banlieue de Montréal, M. Campeau est diplômé des Hautes Etudes Commerciales depuis 1971 et membre de la Corporation des comptables agréés depuis 1973.

A l'emploi de Sécal depuis janvier 1977, il a d'abord été comptable au Siège Social à Montréal. En mai 1977, il arrive à Arvida où il devient analyste de la planification et de l'économie pour la division des Services régionaux, poste qu'il a occupé jusqu'à sa récente nomination.

Administrativement, il relève de M. Jean-Louis Lemay, directeur, Exploitation, Energie électrique, Québec; fonctionnellement, de M. Gordon Labrish, contrôleur à la division de l'Electrolyse.

M. Campeau peut être rejoint au 300 Davis et son poste téléphonique est le 3126.



Dr. Armand-J. Gagnon est nommé directeur du centre médical de Jonquière

Depuis le 1er décembre, le docteur Armand-J. Gagnon est directeur du Centre médical des usines de Jonquière.

Il conserve également, pour une période indéterminée, la responsabilité du Centre médical des installations portuaires de notre Société à Port-Alfred.

Natif de Bagotville, le docteur Gagnon a fait ses études de médecine à l'Université Laval de Québec et il est à l'emploi de la compagnie depuis 1972. Il a depuis ce temps travaillé aux installations portuaires de Port-Alfred.

Dans ses nouvelles fonctions, comme auparavant, le docteur Gagnon relèvera du directeur médical régional, le docteur Jean Thibault.



M. Gérard Lévesque, nommé à Montréal, sera remplacé par M. Serge Brisson

A compter du premier janvier, M. Gérard Lévesque, surintendant du personnel à l'usine Isle-Maligne sera transféré à Montréal, au département des services de compensation de Sécal. Il agira comme officier responsable de la classification des salaires. Il travaillera dans la révision et la mise à jour des évaluations de l'Alcan au Canada. A son poste de surintendant du personnel à l'usine Isle-Maligne, il sera remplacé par M. Serge Brisson, nouvellement réembauché au sein du groupe Sécal.

M. GERARD LEVESQUE

Natif de St-Quentin au Nouveau-Brunswick, M. Lévesque a passé la majeure partie de sa vie dans la région où il compte près de 30 ans de service pour notre entreprise. Diplômé en génie industriel, il a également suivi de nombreux cours en dessin industriel, techniques de négociation, techniques de consultation et en psychologie. M. Lévesque est entré au service de l'Alcan à Arvida en 1943, à titre de commis stagiaire. En 1946, il quitte la Compagnie pour effectuer un stage d'un an et demi dans la marine canadienne et il revient en 1948. En 1962, il est nommé responsable de la sécurité au laboratoire de recherche ainsi que pour le projet pilote de l'usine Deschênes. En 1967, il est transféré aux relations industrielles. En '71, il est nommé conseiller en administration du personnel au Centre de recherche d'Arvida. En '74, il devient conseiller principal-service du personnel de l'Alcan au Saguenay-Lac-Saint-Jean. En '75, il est muté à l'usine Isle-Maligne où il occupera le poste de coordonnateur principal adjoint du personnel jusqu'en 1977 où il devient surintendant du personnel de cette usine.



M. SERGE BRISSON

M. Brisson est natif de Chicoutimi. Il est diplômé en relations industrielles de l'Université Laval et il possède également une maîtrise en administration des affaires. Il est entré au service de notre entreprise en 1971. Il a travaillé un an à la formation des cadres. Par la suite, il est muté à la division de l'entretien où il assume la fonction d'administrateur de la fonction Personnel. Il quitte l'Alcan en 1974 et retourne aux études pour obtenir sa maîtrise. A la fin de ses études en '76, il accède à la fonction d'administrateur général d'une tannerie à St-Pascal de Kamouraska. En '77, il devient directeur du personnel d'une entreprise de meubles. Dernièrement, il quittait ce poste et réintégrait les rangs de notre entreprise à Isle-Maligne. Le premier janvier 1979, il occupera officiellement le poste de surintendant du personnel à cette même usine.



Bon mètre, bon oeil



L'Usine Saguenay utilisera à compter du 1er janvier, le système international qui, à peu de chose près, est similaire au système métrique. Pour y arriver: beaucoup d'efforts mais surtout beaucoup de coopération de la part des employés.

Ceux-ci ont été initiés au nouveau système par les cours d'une durée de huit heures, formulés par le Centre d'organisation scientifique de l'entreprise.

Ces cours visent à familiariser les gens avec l'utilisation du système métrique dans les activités quotidiennes et les tâches précises reliées à leur travail. D'où la très grande motivation de ceux qui y ont assisté sachant qu'ils en tireront parti dans la vie courante.

Le cours est une immersion totale au système métrique. En quelques heures, les employés ont appris à mesurer en métrique sans faire d'analogies avec l'ancien système. Après avoir pris connaissance avec les unités de base, ils ont évalué certaines masses, longueurs ou épaisseurs à l'oeil et vérifié par la suite

l'exactitude de leurs estimations. De retour au travail, plusieurs ont commencé d'eux-mêmes à fonctionner avec le système international.

Parallèlement aux cours, des changements physiques ont été apportés dans l'usine en regard de l'équipement, du procédé et de l'enregistrement des données. Le système de contrôle du laminour s'est vu doté d'un nouvel équipement et les balances ont été modifiées. Les outils de mesure courants ont été remplacés. L'ordinateur a été alimenté en données métriques afin de répondre aux nouveaux besoins pour le contrôle de la fournaise, de la production et la facturation. Il a aussi fallu mettre sur pied un système de conversion dans le but de pouvoir transiger avec les entreprises qui n'ont pas encore accédé au métrique.

Comme toutes les usines des Produits Alcan Canada, l'Usine Saguenay vivra donc au rythme du système international, le 1er janvier 1979.

M. Clermont LeBreton devient surintendant à l'Usine Grande-Baie

Depuis le 1er décembre, M. Clermont LeBreton est surintendant-services au personnel à l'Usine Grande-Baie.

Natif de Tracadie N.B., il a obtenu en 1968, une maîtrise en psychologie de l'Université de Moncton et il est à l'emploi de la Compagnie depuis mai 1973.

Il a d'abord occupé le poste de psychologue industriel à la section du développement des cadres.

Puis, en 1975, il est assigné au Comité d'optimisation de l'organisation de la division Chimie pour une période d'environ un an et demi. Ensuite, à l'usine Vaudreuil, il est coordonnateur principal-relations avec les cadres, poste qu'il a occupé jusqu'à sa récente nomination.

Son bureau est temporairement situé au 340 Davis et on peut le rejoindre au poste téléphonique 3673.



Nouveau coordonnateur - relations avec les cadres M. Guy Delisle

En remplacement de M. Clermont LeBreton, muté à l'Usine Grande-Baie, M. Guy Delisle est nommé depuis le 1er décembre coordonnateur - relations avec les cadres à l'Usine Vaudreuil.

A l'emploi de Sécal depuis septembre 1975, M. Delisle qui détient une maîtrise en psychologie de l'Université de Sherbrooke, occupait auparavant le poste de psychologue industriel.

Il fait partie de la Corporation des psychologues de la Province de Québec.

Dans ses nouvelles fonctions, M. Delisle relève du directeur-Personnel et Services administratifs, M. Gaston Ouellet.

Le bureau de M. Delisle est situé à la chambre 159 du bureau principal et son poste téléphonique est le 2366.



La protection des yeux: une assurance-vue

L'accident de travail est rarement l'effet du hasard. Plus d'une fois, les enquêtes ont démontré, de façon évidente, qu'une multitude de facteurs s'ajoutent les uns aux autres afin de provoquer et d'aggraver l'accident. C'est pourquoi, notamment au chapitre de la protection de la vue, le port des lunettes de sécurité est obligatoire.

A chaque année dans nos usines, plusieurs accidents regrettables se produisent; pour la plupart, ils sont souvent la conséquence de l'oubli ou la négligence de porter des lunettes appropriées. Le but du port des lunettes de sécurité est de permettre à l'employé de protéger ses yeux, dans une atmosphère de travail acceptable.

Selon le Dr Jean Thibault, directeur régional des services médicaux de Sécral, la meilleure prévention restera toujours, pour l'employé qui se blesse aux yeux, de se présenter à la clinique médicale le plus tôt possible.

Les causes

Toutes les blessures engendrées par des corps étrangers, des petites et grosses poussières, des brûlures, des éclairs de soudure, des objets perforants, doivent être soignées en temps.

En effet, certaines complications peuvent survenir lorsqu'un employé, qui a reçu une poussière sur la cornée, se rend au poste de premiers soins après plusieurs heures.

Ainsi, il peut se former un dépôt de rouille autour de l'endroit où était située la poussière (métal). Ce dépôt peut entraîner d'autres problèmes, tels la douleur ou l'infection, explique le Dr Thibault.

Plusieurs facteurs sont à l'origine des accidents de la vue; ils sont matériels et humains.

Les facteurs matériels correspondent aux conditions dangereuses susceptibles d'apparaître au cours du travail. Les causes proviennent du milieu de travail, de l'exécution, des outils ou des machines utilisés. Parfois, elles dépendent des conditions d'hygiène, de la nature ou de la forme des matériaux utilisés, du poste de travail en particulier ou de la profession en général. Les conditions dangereuses sont pratiquement et techniquement décelables.

Il existe aussi des actes dangereux difficilement prévisibles, puisque chaque individu réagit différemment selon les circonstances, selon son humeur personnelle, à tel moment donné. De plus, l'inadaptation au travail engendre souvent des actes dangereux. C'est là qu'interviennent les facteurs humains.

Les capacités psychologiques, les connaissances, la formation technique, la condition physique d'un individu peuvent le prédisposer à un surcroît de fatigue. A son tour, cet excès de fatigue peut déclencher dans l'organisme une perturbation susceptible d'augmenter les risques d'accidents.

Les aspects humains de la prévention visuelle sont donc très importants. Devant ce fait, le médecin coopère étroitement avec le service de sécurité de l'entreprise.

La prévention

Selon le Dr Thibault, de nombreux accidents pourraient être évités si les individus prenaient soin de leur vue régulièrement. Sans une telle préoccupation, une personne représente un danger pour elle-même et pour celles qui l'entourent.

«La meilleure façon de déceler toute imperfection de la vue consiste à subir un examen effectué par un spécialiste. Un test approfondi dévoile les erreurs de réfraction telles la myopie, la presbytie, l'astigmatisme, le déséquilibre musculaire, la coordination oculaire, la perception en profondeur, la convergence et la difficulté de percevoir la véritable couleur, explique le Dr Thibault.

D'ailleurs, une entente particulière signée entre Sécral et l'association des optométristes et des opticiens d'ordonnance de la région, prévoit que tout employé de notre entreprise peut se rendre chez l'un ou l'autre de son choix et y subir un examen de la vue. Il peut également obtenir une lunette de sécurité avec verre correcteur et côtés protecteurs, au coût de \$10. Sécral défrayant la différence qui se situe à environ \$35. par personne.

L'entente prévoit également que tout employé qui porte une lunette de sécurité avec verre neutre, puisse obtenir une monture ajustée selon ses besoins. Selon l'entente, ce service lui sera offert tout à fait gratuitement. Entre autres, au Centre de coulée Arvida, environ 150 employés se sont prévalus de cet avantage depuis que le programme existe, c'est-à-dire, près de deux ans.

Les verres de contact

Le port des verres de contact au travail en milieu industriel constituant un véritable danger, ceux-ci sont interdits à l'intérieur de l'usine et des laboratoires. Cependant les employés de bureau ne sont pas touchés par cette directive en autant que les activités se limitent à l'intérieur de ces bureaux.

Un verre de contact mal ajusté et qui



n'adhère pas parfaitement à la cornée est très dangereux. De fines particules d'un corps étranger peuvent pénétrer sous le verre et égratigner la cornée. Ou encore, des gouttelettes d'un liquide bouillant ou corrosif peuvent s'infiltrer sous la lentille et irriter, voir même endommager la cornée de l'œil.

Dans certains cas, le verre de contact peut concentrer la lumière (chaleur) dégagée par un éclair et brûler sérieusement la cornée des deux yeux.

Les soins

«Si un employé se brûle aux yeux, que ce soit par de l'acide ou autrement, il faut immédiatement se soumettre à un bain oculaire; l'eau a pour effet de déconcentrer les solutions. Par la suite, il faut voir un médecin».

«D'autres types de blessures peuvent survenir; par exemple, une hémorragie peut se produire à la suite d'un coup. Ce

genre d'accident nécessite des soins d'urgence».

«Parmi les cas qui reviennent le plus souvent, citons les corps étrangers, qui représentent 80% des accidents, et les poussières de charbon».

«L'autre 20% des blessures aux yeux est comblé par des arcs-électriques, des éclairs de soudure, des mini-brûlures de métal et, ce qu'il y a de plus particulier à nos usines, les journées de grand vent qui font voler la poussière», explique le Dr Thibault.

Quelle que soit la situation dans laquelle on se trouve, il ne faut pas perdre de vue qu'il est plus important de prévenir que de guérir.

En somme, comme le mentionnait le Dr Thibault, la meilleure prévention restera toujours, pour l'employé, de porter ses lunettes de sécurité et, s'il lui arrive un accident, de se présenter à la clinique médicale le plus tôt possible.

Statistiques

A titre de renseignement et de prévention, voici quelques statistiques de l'année en cours en ce qui a trait aux blessures subies aux yeux, par les employés de nos trois principaux centres d'exploitation de Jonquière.



Au Centre de coulée Arvida, les blessures mineures et majeures aux yeux pour les dix premiers mois de 1978, se répartissent comme suit: le nombre de blessures mineures dues à des poussières ou autres corps étrangers et qui ont nécessité des traitements au

poste de premiers soins, se chiffre à 137. D'autre part, une seule blessure majeure due à une poussière à l'œil et qui a occasionné une perte de temps, est survenue.



A l'Usine Vaudreuil, 298 blessures mineures aux yeux se sont produites, comparativement à 507 pour l'année 1977. Les blessures aux yeux, par rapport à tous les autres accidents tels, les accidents à la tête, aux mains ou au corps en général, représentent 17,6% pour les deux années.

Pour les blessures majeures aux yeux, seulement deux sont survenues en 1978, comparativement à trois pour l'année 1977; ces blessures, par rapport à

l'ensemble des autres accidents représentent 2%.



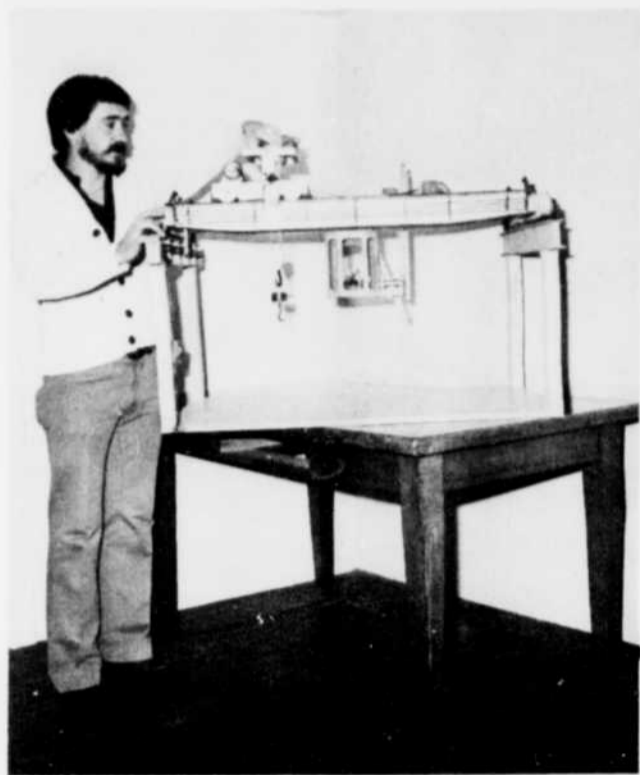
Du côté de l'Usine Arvida, très peu d'accidents sont survenus. On ne compte que deux ou trois cas d'accidents mineurs, par année.

Ce qui est surtout important dans ce secteur, c'est le nombre d'employés qui, parce qu'ils portaient des lunettes de sécurité, ont pu éviter bon nombre d'accidents. Depuis 1977 et jusqu'à la fin octobre, on compte 32 cas de Wise owl.

Au total, 20% de tous les accidents qui surviennent à ces trois centres d'exploitation concernent les yeux. Ce chiffre est néanmoins très important.

D'un hobby est né un outil de formation

M. Michel Gagnon est opérateur de pont-roulant à la salle de cuves 49. Il a aussi une grande passion: la



M. Michel Gagnon démontre quelques manoeuvres que peut effectuer le pont-roulant modèle réduit qu'il a construit.

miniaturisation. Depuis septembre dernier, il combine ces deux activités au grand bénéfice de notre entreprise. Parce qu'il maîtrise très bien son métier, le service de la formation a demandé à M. Gagnon de participer à l'élaboration d'un cours sur l'opération des ponts-roulants. M. Paul Pineault, contremaître au centre des produits anodiques, travaille aussi au projet.

En rédigeant le manuel du nouveau cours, M. Gagnon s'est aperçu qu'un modèle réduit faciliterait beaucoup l'apprentissage des employés aux opérations de base. Il a donc construit une réplique exacte d'un pont-roulant à échelle réduite. Ce n'était pas une première pour lui puisqu'il fabrique pour son plaisir et celui des siens, des jouets, avions et reproductions de machinerie en miniature.

Le modèle réduit vient s'ajouter aux autres aides pédagogiques, telles le simulateur de cabine de pont-roulant qui permet aux nouveaux-venus de se familiariser avec la manipulation des différentes commandes et manettes de l'appareil.

Le cours sera disponible au début de 1979. D'une durée de cinq jours, il se divise en deux parties. La phase théorique comprend la description du pont-roulant, son fonctionnement, son entretien, la vérification, les notions de sécurité et la simulation en classe sur le modèle réduit et les simulateurs.

La deuxième phase du cours est réservée à l'apprentissage pratique sur le pont-roulant de la salle de cuves 28, strictement utilisé pour fin de formation. Cette étape vise à faire acquérir à l'initié l'assurance et la dextérité requises avant de le plonger dans son milieu de travail.



Aux commandes. M. Paul Pineault est convaincu que ce simulateur accélérera l'apprentissage des pontiers.

Une révision à la fin de la semaine ainsi que des tests théoriques et pratiques viennent compléter le cours.

L'employé peut ensuite se spécialiser en suivant un deuxième cours sur les opérations du pont-roulant dans des tâches précises de production.

Le 32 M: un bijou d'édifice

La direction de l'usine de coulée 2 occupe depuis peu de nouveaux locaux, inaugurés officiellement le 20 décembre dernier. Répondant à des besoins de centralisation, le nouvel édifice est annexé à la bâtisse 32.

D'apparence très discrète de l'extérieur, la bâtisse 32 M n'excède pas 75 pi de longueur par 28 pi de largeur. Malgré ces dimensions réduites, on a dû modifier le parcours de la voie ferrée, qui aurait passé trop près des bureaux, et relocaliser une station de propane.

Une fois à l'intérieur, on est séduit par le coup d'oeil qu'offrent les locaux. Les neuf bureaux sont sur le même plancher que la salle de conférence qui peut accueillir 25 personnes pour les réunions de quart et de la direction. De teintes harmonieuses, les bureaux sont surtout faciles à entretenir. Les planchers sont de tuiles, le mur adjacent à la bâtisse 32 est demeuré en

briques et les autres sont unis ou tapissés.

Nous y retrouvons les services habituels: deux salles de bains, une conciergerie et une salle mécanique pour le système de chauffage.

Ces avantages améliorent de beaucoup les conditions de travail. Les coûts de la nouvelle bâtisse, évalués à \$175,000, incluaient tout, de la tapisserie jusqu'au déplacement de la voie ferrée. Les plantes abondent dans l'édifice; elles ont été offertes par les dames des employés.

De la région, le contracteur est Roch Construction Ltée.

Lors de l'inauguration, le personnel cadre des usines de coulée était invité. Tous ont apprécié ces bureaux aussi modernes et bien aménagés. Les épouses des employés y ont aussi été reçues lors de la journée d'inauguration.



Le BONSPIEL mixte annuel de l'Usine Arvida se déroulera le 26 et 27 janvier au Club de curling Saguenay d'Arvida. Organisé par le Service de l'Ingénierie, cette activité s'adresse à tous les cadres et employés de bureau de l'Usine Arvida ainsi que leur conjoint ou conjointe.

Afin de faciliter le recrutement des équipes, le comité d'organisation s'est adjoint un représentant par département qui voit à fournir les informations ainsi que les fiches d'inscription aux employés en faisant la demande. La date limite pour l'inscription a été fixée au 12 janvier afin de donner le temps aux organisateurs de bien préparer le calendrier des parties.

Le BONSPIEL a été divisé en deux temps. Il débutera à 19 heures le vendredi 26 janvier. Le tout reprendra le samedi matin à compter de 8 heures pour se terminer à 19 heures par un goûter qui sera suivi de la danse.

Les règlements en vigueur seront ceux de l'Association canadienne de curling et un arbitre sera disponible en cas de nécessité.

Toutes les équipes joueront trois parties de quatre bouts mais le nombre de parties pourra être abaissé à deux, dépendant du nombre d'équipes inscrites.

Pour les intéressés, voici la liste des responsables et des représentants de chaque département.

Le comité d'organisation est formé de:
Président: Gilles Morasse 3350
Publicité et recrutement: Louise Tremblay 2589 et Jocelyn Gaudreault 3695
Divertissement: Georges Cyr 2589
Trophées et cadeaux: Roger Desbiens 3168
Horaire et déroulement: Camil Guérin 2855 et Richard Yank 3552

Cette année, 50 équipes participent

Pour ceux qui désirent s'inscrire ou obtenir des informations supplémentaires, voici la liste des représentants pour chacun des départements:

DEPARTEMENT

CONTACT LOCAL

Produits anodiques: Raymond Tremblay 2267

Produits cathodiques: Réjean Beaulieu 3583

Réfection des cuves: Rosaire Minier 3535

Entretien Epurateurs: Claude Gagné 2238

Electrolyse Est: Noëlla Vallée 2798

Electrolyse Ouest: Robert Langevin 2820

Ingénierie: Arthur Topham 2545

Personnel: Jean-Marie Brassard 2800

Contrôleur et direction: Roger Bolduc 2110

Services techniques: Maurice Paradis 2636

Environnement: Gilles St-Pierre 3191

Génie industriel: Michel Huot 3677

Service du développement des procédés:

Jean-Marc Fortin 3258

Le programme du BONSPIEL se détaille comme suit.

Vendredi, le 26 janvier:

à compter de 19 h

Curling

Soirée hot-dogs et divertissements.

Samedi, le 27 janvier:

8h à 19h

19h

20h30

21h

Curling
Souper
Présentation des prix
Danse



Parmi eux, certains l'ont construit, certains l'ont visité, d'autres y travailleront; mais chose certaine, tous apprécient son caractère fonctionnel. De g. à dr.: M. Alain Maltais, chef du projet; Mlle Linda Castilloux, secrétaire au 34 C; MM. Pierre Aubé, estimateur chez Roch Construction; Rick Lawrence, surintendant usine de coulée 2 et récupération; et François Ameye, directeur du Centre de coulée Arvida.

"Let Us Give Thanks... To The Pioneers..."

"Let us give thanks for fifty years of parish life - for its ups and downs - for its joys and sorrows.

To the pioneers who opened up the parish and gave it life..."

This was part of a prayer of thanksgiving by Father John Armour, parish priest, at the end of a mass commemorating the first mass said in Ste Therese 50 years ago this month. It was a Mass for the Golden Agers of the parish, many of whom attended the first Mass in 1928.

Father Ernest Levesque, a former parish priest Ste Therese celebrated the Mass with Father John Armour. Mme Gisele Tremblay-Gauthier, the first baby born in Arvida was server with her daughter Helene. Gisele - as well as Mrs. Teresa Dellebone-Richter, who was the first baby baptised in Ste Therese - are still members of this parish.

Commemorative plaques were presented to Mr. and Mrs. Antonio DeVarenes, Mr. and Mrs. Charles Forest and Mr. and Mrs. Maurice Danis for their fifty years of association and help in the parish. Mme Blanche Pineault who had just been honoured by the St John Ambulance for her service, was also presented with a plaque by the Golden Agers.

The Golden Age Club (Club d'Amitié) and the other social groups in the parish presented a gift to Father Armour for his care and concern for everybody in his parish, and especially for his help to the members of his Golden Age Club.

Andre Massé, Alcan's Regional Public Relations Manager and Mayor Francis Dufour congratulated and extended best wishes to the Club d'Amitié and to the parish. The evening was organized by Mme Catherine Hubert and Mme Mae Brassard. Mme Hubert thanked all for their help and a special thanks to Alcan for their financial aid.

Mrs. Cecil Condon and Ernest Rogers recalls the "old days" and remembered masses in the old camps.

Mrs. Mae Brassard said that the church was far from finished when that first Mass was celebrated in Ste Therese on Christmas 1928. She said they sat on straight back chairs - the cement walls were not yet painted and the magnificent stained glass windows came much later.

But - everyone was proud of their new church - Arvida's first - and the folks who still attend mass there fifty years later - are no less proud.



Father John Armour, parish priest and Father Ernest Levesque, a former parish priest, celebrate Mass in Ste Therese on Sunday December 17th for the Golden Age Club - marking the 50th anniversary of the first Mass in that Church. Mme Gisele Tremblay-Gauthier and her daughter Helene are servers.



Mme Blanche Pineault of Arvida received the degree of Serving Sister from His Excellency The Right Honourable Jules Leger, Governor General of Canada at the Investiture held in Government House, Ottawa on October 26th, 1978. The Governor General wears the uniform of Priory of Canada of The Most Venerable Order of the Hospital of St John of Jerusalem.

Mme Blanche Pineault is Honoured in Government House

Mme Blanche Pineault of Arvida received the title "Serving Sister" of the Most Venerable Order of the Hospital of St John of Jerusalem in an Investiture held in Government House, Ottawa on October 26th. His Excellency, The Right Honourable Jules Leger, Governor General of Canada conferred the honour on Mme Pineault and other members of the Order.

Mme Pineault said she was proud and happy to receive this honour and said she accepted it not only for herself, but for the group with which she has worked for the past 13 years - Arvida Group No. 425.

She said this group of devoted members of the St John Ambulance are always ready to help when called upon and always

quietly working "in the shadow".

Mrs. Pineault explained the meaning of the badge - a white cross on black background - worn by members. She said the four corners represent the cardinal virtues - prudence, justice, strength and temperance and that the eight points represent the Beatitudes. White represents the purity of giving freely to others in need.

As for the ceremony in Government House - Mrs. Pineault said it was magnificent. The Governor General and officers of the St John Ambulance looked splendid indeed in their full regalia. The Governor General is the Priory of Canada. An impressive ceremony which Mme Pineault is not likely to forget.

HERE & THERE

Death

Ben Vandal died at his residence in Kenogami on Monday, December 18th at the age of 63. Ben Vandal was well known and respected in the region. He was a volunteer workers for many groups and not too long ago he was honoured by the Canadian Red Cross for his 35 years of volunteer service with them. He was also a member of the St John Ambulance and the Canadian Legion - Kenogami Branch. The funeral was held on Thursday afternoon December 21st in Ste Famille Church Kenogami and cremation followed.

Curling Champions

The team of Pierre Bureau won the recent Regional Junior Curling Championship which was played in Roberval on December 15th - 16th and 17th. The team members are Jules Lapointe third, Andre Gagnon second and Stuart Shea, Lead. The team will go on to play in the Provincial Championship in Canadian

forces Base, Val Cartier on December 26th and 27th. Good Luck boys.

Greetings from Joseph Stipeich

Joseph Stipeich sends along his best wishes for a Happy New Year to his friends in the area. He said in his card, that he retired from Alcan just ten years ago.

Matt Barkovitch

Matt Barkovitch has been receiving Le Lingot since his retirement from Alcan for whom he worked - In Arvida - for many years. He writes at this time to extend his best wishes for a very Happy New Year to his friends in Arvida - English, French and other nationalities. He said he was very glad to a picture of his good friends and co-workers Sylvio Lambert, Jean Rochefort, Joe Scremin, Leo Tremblay, Jean-Baptiste Parent, Irene Girard and Felix Roy in a recent issue.

We at Le Lingot return very good wishes to Mr. and Mrs. Barkovitch and everyone out there for a Very Happy New Year.



Sharing is part of the Christmas spirit and students of the Saguenay Valley Elementary school remember the less fortunate youngsters in our town. They brought gifts which were placed under the huge Christmas Tree in their school - gifts which were sent on to the needy through the St-Vincent de Paul Society - Arvida.

NECROLOGIE

M. Thomas-Léon Truchon

M. Thomas-Léon Truchon, qui demeurait au 8, Truchon à St-Jean-Eudes est décédé le 6 décembre à l'âge de 56 ans et 10 mois. A la pré-retraite depuis août 1978, M. Truchon était auparavant journaliste aux salles de cuves de l'Usine Arvida et comptait 35 ans de service. Il laisse dans le deuil son épouse, dame Claire Morin et quatre garçons. Son beau-frère, M. Armand Gauthier, est à l'emploi de la Compagnie. Mme Truchon remercie les membres de la Sûreté du Québec et ceux de la Base de Bagotville, qui ont fourni les efforts nécessaires pour porter secours à M. Truchon, à son chalet du lac Ste-Marguerite.



M. Stanislas Kéroack

Est décédé le 10 décembre, à l'âge de 71 ans et 8 mois, M. Stanislas Kéroack qui demeurait au 120-A, Calais, Arvida. A la retraite depuis mai 1972, M. Kéroack occupait auparavant au poste de conducteur de camion au département bâtisse et cours, des usines de Jonquière. Il comptait près de 25 ans au service de la compagnie. Il laisse dans le deuil son épouse, née Germaine Lajoie et 6 enfants, cinq filles et un garçon.



M. Pierre-E. Tremblay

M. Pierre-Eugène Tremblay qui demeurait au 472, R.R. 2 Delisle, St-Coeur-de-Marie, est décédé le 13 décembre 1978 à l'âge de 65 ans et 11 mois. Il travaillait comme homme d'utilité au département d'entretien-cour et il comptait 21 ans de service à l'usine Isle-Maligne. Outre son épouse née dame Gertrude Fillion, il laisse dans le deuil ses enfants Serge, Daniel, Huguette et Christian.



M. Henri Tremblay

M. Henri Tremblay, qui demeurait au 117 de la rue Calais à Arvida, est décédé le 10 décembre à l'âge de 75 ans et 8 mois. A la retraite depuis janvier 1968, M. Tremblay occupait le poste de contremaître général au pouvoir électrique et comptait 42 années de service. Il laisse dans le deuil son épouse, dame Oliva Dallaire, quatre filles et quatre garçons. Son frère, Médéric, est un retraité de la compagnie depuis le mois de mars 1978. M. Laurent Dallaire, pré-retraité, était son beau-frère.



M. Philippe Perron

Est décédé le 10 décembre, à l'âge de 73 ans, M. Philippe Perron, qui demeurait au 910, Moisan, Arvida. Ex-contremaître à l'Entretien électrique, M. Perron, à la retraite depuis décembre 1970, comptait 42 ans de service. Il laisse dans le deuil son épouse, dame Julienne Reny. M. Fortunat Tremblay, retraité de la compagnie, était le beau-frère de M. Perron.



M. Rodolphe Dallaire

M. Rodolphe Dallaire, qui demeurait au 649 boul. St-Ignace à Chicoutimi, est décédé le 12 décembre à l'âge de 68 ans et 8 mois. A la retraite depuis mai 1975, M. Dallaire était contremaître de quart à l'usine de minerai no 1, calcination, et comptait 35 années de service. Il laisse dans le deuil son épouse, née Alice Maltais et une fille, Suzie. M. Dallaire avait deux frères, Gérard et Edmond, respectivement retraité et pré-retraité de la compagnie. M. St-Cyr Desbiens, qui travaille au département de la mécanique, était son beau-frère.



M. J.-R. Ben Vandal

Est décédé le 18 décembre, à l'âge de 63 ans et 11 mois, Monsieur J.-R. Ben Vandal du 127 rue Cabot à Kénogami. A la pré-retraite depuis 1973, M. Vandal avait travaillé pendant près de 30 ans dans les centrales de Shipshaw et de Chute-à-Caron. Au moment de sa pré-retraite, il remettait à la Compagnie la collection complète et reliée des éditions du Lingot.



Ce grand collectionneur fut parmi les premiers collaborateurs et donateurs du musée Alcan à Montréal, sans compter que le Service des Relations Publiques et Le Lingot, qui en fait partie, ont toujours été choyés par ses qualités de collectionneur et d'historien.

M. Vandal était considéré comme un homme de grande valeur autant dans le milieu de travail que dans le milieu social où il évoluait et où il s'est impliqué à maintes occasions.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Claire Vachon ainsi que cinq filles.

M. Robert Vandal, à l'emploi de la Compagnie, était son neveu.

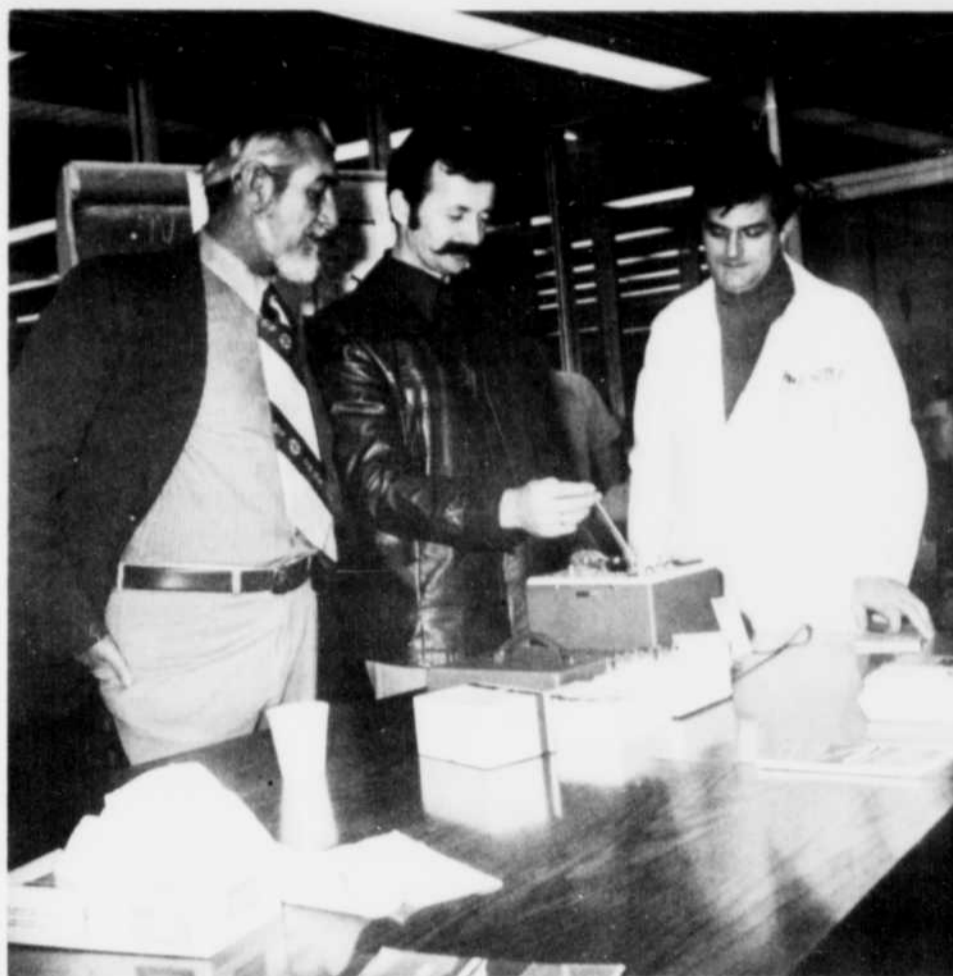
Messes anniversaires

La messe anniversaire de feu M. Antonin Leclerc sera chantée samedi, le 6 janvier 1979 en l'église St-Jacques d'Arvida à 19h. Parents et amis sont invités à y assister.



ooo

Le service anniversaire d'André Gravel, fils de M. Lauréat Gravel et Gisèle Gilbert sera chanté le 13 janvier, à 16 heures en l'église Ste-Marie d'Isle-Maligne à Alma. Parents et amis sont invités à y assister.



Le fonctionnement de l'ivressomètre expliqué dans tous ses détails. De g. à dr.: MM. J.-A. Décoste, échantillonneur; Gilles Girard, agent à la Sûreté du Québec; et Robert Lafrance, technicien au Centre analytique.

Sujet controversé, mais pourquoi?

Le port obligatoire de la ceinture de sécurité est un sujet controversé. On peut se demander pourquoi?

Combien de fois nous entendons les gens exprimer leur scepticisme de la façon suivante: Qu'est-ce qui va arriver si la voiture prend feu ou tombe à l'eau? La ceinture nous retiendra à l'intérieur et...

La simple logique dit que pour sortir de l'auto dans de tels cas, il faut être conscient. Si vous n'êtes pas alors attaché à votre siège, vous percuterez l'habitacle et serez inconscient. Faites votre choix.

On estime qu'il y aurait la moitié moins de morts dans les collisions d'automobiles si tout le monde portait la ceinture.

Ces avantages de la ceinture et plusieurs autres ont ressorti lors d'une réunion d'information organisée par le comité de sécurité du Centre analytique et présentée par le service de relations publiques de la

Sûreté du Québec au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Il a aussi été question du fonctionnement de l'ivressomètre et de ce que la loi permet à son égard. 80% des accidents sont causés par l'ivresse et les excès de vitesse: les deux sont trop souvent indissociables.

Les questions de l'auditoire ont abondé autant sur la ceinture que sur l'analyseur d'haleine. Un film très convaincant a été visionné en guise de démonstration. La conclusion de tous: la population en général devrait profiter de ces informations et pourquoi ne pas faire appel aux réseaux de communication publics. D'ici là, n'oubliez pas que le nombre d'accidents augmente considérablement pendant les périodes de congé, comme celle du temps des fêtes. Vous auriez peut-être avantage à la boucler.

les Petites annonces

A VENDRE

HUMIDIFICATEUR électrique, marque Air King, trois vitesses, en très bon état. 24" de long par 22" de haut et 12 1/2" de large. A prix d'aubaine. Tél. 542-3955.

EQUIPEMENT DE SKI ALPIN Junior, bottes 5 points, valeur \$125 pour \$90. 547-3488.

CHATS PERSANS de couleur crème, enregistrés. - 548-8116.

CHIOTS HUSKY croisés avec Danois, 1 mois, \$20. chacun; bottes de ski alpin Thyrol pour homme, 9 points, \$25. - 545-2258.

MACHINE A COUDRE en très bon état - 545-0134 le jour, 545-6409 le soir; demander Aline.

GUITARE électrique Ricken Baker; tourne-disques (3) dont un de marque Fender Spécial avec étui de velours. \$625. 542-6512 entre 17 et 19 heures.

BOTTES DE SKI ALPIN (2 paires), 6 et 7 points; skis alpins de 62 pouces; pneus radiaux (2) d'hiver 778-15; jantes de roues (3)

de 14 pouces; pneus à crampons (2) sur jantes. 548-8771.

POLISSEUSES A PLANCHER (2) avec brosses en mouton, \$15. chacune; tête de lit capitonnée blanche s'adaptant à tout lit de 39 pouces, \$15.; poteaux (3) de soutènement en acier, ajustables \$20. chacun; exerciceur à pédales à pratiquer en position horizontale, \$5. - 548-5748.

A LOUER

MAISON sur la route 170, 4 1/2 pièces avec garage. 548-7239 ou 548-8308.

DESIRE ACHETER

BATTERIE DE CUISINE en aluminium épais. 542-7149.

DESIRE LOUER

LOGEMENT meublé, 1 1/2 pièce dans le quartier St-Jean Baptiste à Jonquière. 548-6977.

Pour le banquet annuel, tout y était

Danses, musique, entrain, atmosphère des Fêtes et goûter; autant d'éléments qui ont contribué à faire du banquet annuel du Club de la direction de l'usine Isle-Maligne un véritable succès. Près de 300 personnes ont participé à cette rencontre, vendredi le 15 décembre, qui se tenait à la salle Coronet de St-Coeur-de-Marie. Ce banquet a été un véritable succès pour deux raisons majeures. Premièrement, le Club de la direction compte maintenant 138 membres, soit le plus gros effectif depuis sa

création. Cela revient à dire que plus de 70% des personnes éligibles sont membres du Club. Deuxièmement, l'organisation du banquet était parfaite. Les directeurs du Club ont tout mis en oeuvre pour que rien ne manque.

Rencontre chaleureuse, danse sur des rythmes populaires, le mot du directeur, la décoration des Fêtes ont ponctué cette soirée qui s'est terminée par un somptueux banquet offert à tous les invités.



Fêter et danser, ça creuse l'appétit. Quoi de mieux qu'un goûter en fin de soirée. Dans l'ordre usuel: M. et Mme Léopold Belley; M. Paul-Eugène Lapointe et Mme Léonard Pedneault.

"Bonne et Heureuse Année à tous nos membres et invités"

"Que la nouvelle année en soit une heureuse, profitable et extraordinaire! Que votre vie sociale soit enrichie par toutes les rencontres amicales de nos Clubs! Que 1979 soit le reflet de vos plus chers desirs!"
Voilà en peu de mots le message de bons voeux que formulent, à l'intention de leurs nombreux membres, amis, invités, tous

les Clubs sociaux regroupant les employés d'Alcan dans la région. Depuis les installations portuaires jusqu'à l'usine Isle-Maligne, en passant par les centrales hydro-électriques et les usines de Produits Alcan Canada à Jonquière, tous les présidents d'organismes sociaux sont unanimes: "Bonne et heureuse année 1979 à tous nos membres et invités".



Il y a bien des façons de célébrer Noël. A l'usine Isle-Maligne, plusieurs employés se sont vus remettre une boîte de chocolats de 5 livres en guise de cadeau. Par la même occasion, les contremaîtres remettaient également le calendrier 1979 de la Compagnie. Dans l'ordre usuel: MM. Eugène Bolduc, contremaître, offre une boîte de chocolats à Raymond Harvey, tandis que Noël Bergeron reçoit la sienne de Guy Beaumont, contremaître.



Dernièrement, la Sûreté de l'Alcan, détachement du Lac St-Jean faisait l'acquisition d'un nouveau véhicule-patrouille pour le secteur de Chute-des-Passes. Ce véhicule tout-terrain arborant les couleurs officielles de la Sûreté sera très utile aux constables de ce secteur qui doivent patrouiller quotidiennement les alentours de cette centrale. De g. à dr.: Jacques Tremblay, responsable du détachement Lac St-Jean de la Sûreté de l'Alcan; Jacques Guimond, constable à Chute-des-Passes; et Cyr Fraser, constable.

1979

82, 81, nouvelle longueur d'onde au Port

Depuis le 8 décembre, on a instauré un nouveau système téléphonique au Port. Ce transfert de lignes a occasionné des modifications dans certains numéros de téléphone et ce, dans la proportion de 25%. Le nouvel équipement, entièrement automatique, facilite beaucoup la tâche de la réceptionniste qui peut ainsi vaquer à d'autres occupations, comme la correspondance et la dactylo.

On a profité de ce changement pour améliorer l'aspect du local afin de le rendre plus fonctionnel. Cette modernisation du système téléphonique permet maintenant de transférer les appels de l'extérieur à un autre poste sans l'aide de la téléphoniste. On remettra sous peu une copie de l'annuaire révisé et on compte évidemment sur la collaboration de chacun pour la mise en route et le bon fonctionnement du système.

N'oubliez pas

Le pagecom ou radio-chasseur peut maintenant être atteint en composant 82. Quant aux employés des installations portuaires qui veulent communiquer avec des employés des usines de Jonquière, ils peuvent le faire en composant le 81.

MEILLEURS VOEUX MEILLEURS VOEUX MEILLEURS VOEUX MEILLEURS VOEUX

Bonne Santé, Bonne Sécurité

Bonne Santé! Voilà un vœu que nous échangeons souvent durant le temps des Fêtes, en y ajoutant le bonheur, l'argent, et "le paradis à la fin de nos jours"...

Bonne Sécurité! C'est ce que le nouveau calendrier d'Alcan recommande à chaque employé et à sa famille, mois après mois, jour après jour...

Bonne Santé et Bonne Sécurité! C'est le souhait que la direction de l'usine d'Alcan voudrait à tous ses employés à l'occasion de la période des Fêtes. La réalisation de ce souhait, nous l'espérons, se manifestera dans des résultats toujours plus encourageants au cours de 1979.

Jean Minville
directeur-usine Usine d'Alcan

8 LE LINGOT, JEUDI LE 28 DECEMBRE 1978

MEILLEURS VOEUX MEILLEURS VOEUX MEILLEURS VOEUX MEILLEURS VOEUX